

Le : 29 juillet 2019 à 17:10 (GMT +02:00)

De : "Steph Melo"

À : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Objet : A l'attention de Madame la commissaire enquêteur

Madame,

Veillez trouver joint un avis d'enquête publique concernant le projet d'élevage de volailles.

Cordialement

Madame,

Ayant pris connaissance du projet d'élevage de volailles à Langoëlan, je vous écris afin d'exprimer mon opposition.

Ma principale remarque concerne la dégradation des sols à l'échelle mondiale, car malgré les alertes lancées par la communauté scientifique, on continue à installer des systèmes agricoles qui en sont la cause :

- au niveau local ce projet entrainera l'artificialisation de près d'1 ha qui ne retrouvera jamais sa fonction de terre cultivable, contrairement à ce que prévoit le paragraphe sur la remise en état du site, qui est techniquement impossible
- au niveau mondial :
 - o les cultures intensives associées à ce type d'élevage détruisent très rapidement les sols, notamment en climats tropicaux et équatoriaux, où bien sûr le rendement est plus important comme cela a été évoqué lors de la réunion publique, sans préciser que la durée d'exploitation des terres est de seulement quelques années, après quoi les terres ne produisent plus assez (appauvrissement) voire plus du tout (désertification).
 - o le transport de marchandises (dans ce cas l'importation d'aliments et l'exportation de la viande de volailles) est pour bonne partie responsable de l'évolution du climat, changement climatique qui accentue encore plus la dégradation des sols.

Les mouvements de populations liés à l'appauvrissement voire à la désertification des sols ne font que commencer, alors il faut être conscient qu'un tel projet participe à cette catastrophe.

Certains considèrent que les évolutions technologiques nous permettront de nous adapter, mais ayant eu la chance de connaître le goût des aliments produits en plein terre et au grand air, je ne pourrais me résoudre à manger des produits hors-sol. Je souhaite aux générations futures d'avoir cette chance également, or malheureusement je ne pense pas que ce sera le cas si on persiste à installer ce type d'agriculture destructeur de sols, d'autant que toutes les régions du monde n'auront pas la possibilité de se retourner pour continuer à produire leur alimentation.

Les autres impacts au niveau local devraient être moindres à condition que toutes les mesures de protection de l'environnement soient vraiment mises en œuvre, or on peut s'attendre à des accidents en période de surcharge de travail ou d'aléas climatiques.

Autre raison de mon opposition : j'ai été confrontée plusieurs fois à la détresse de certains agriculteurs qui travaillent avec un seul client, qui est par ailleurs leur fournisseur de matière première. Le manque total de marge de manœuvre auquel ils sont confrontés est aussi à signaler.

Enfin, il faut rappeler que, en France, le fait d'acheter des produits alimentaires à bas coût est contrebalancé par une augmentation progressive des impôts, pour financer les frais de santé supplémentaires, pour la mise en œuvre d'actions environnementales et pour compenser le bas revenu des agriculteurs par l'intermédiaire de la PAC et de l'Europe.

Plus généralement, je suis opposée à ce que de l'argent public soit investi dans ce type de projet.

Dans l'espoir de votre considération, veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Une salariée agricole, anciennement chargée d'étude sur le fonctionnement des sols (INRA) et sur la protection de la ressource en eau (syndicats de bassins versants).